**RCF Emission Consom’acteurs**

**Séance d’enregistrement le 25 mars 2024 à 9 h**

**sur la thématique « *Les déchets plastiques »***

**Daniel Joly, Référent environnement**

**et bénévole à l’UFC-Que choisir Doubs-T.Belfort**

Parmi les plus gros contributeurs de déchets plastiques à usage unique on trouve les secteurs des emballages, de l’agriculture et de la mode puisqu’environ 60 % des vêtements sont composés de matière plastique : polyester, acrylique, nylon.

**Que devient ce qui n’est pas trié ?**

Ce qui n’est pas trié offre l’un des spectacles les plus désolants de ce que notre société d’hyperconsommation permet en matière de pollution. Un destin sordide attend les plastiques non triés. Façon locale de gérer le problème, près de 5 % du plastique est abandonné dans des décharges sauvages, brûlés à ciel ouvert ou rejetés dans les milieux terrestres ou aquatiques, en particulier. C’est tout particulièrement le cas dans les pays pauvres qui manquent d’infrastructures pour gérer correctement les déchets. Mais ça l’est aussi en Europe en général et en France en particulier où de nombreuses décharges sauvages accueillent des tonnes de plastique.

Puisque les pays développés ne savent pas quoi faire de leurs plastiques non recyclés, ils choisissent parfois de s’en débarrasser sans autre forme de procès hors de leurs frontières, vers les pays d’extrême orient ou d’Afrique. Pourquoi se gêner ? Toutefois, des interdictions ont été mises en place par plusieurs pays qui les recevaient auparavant, la Chine notamment et l’on constate une baisse de ces exportations sauvages depuis quelques années.

Sur le Front, émission de France Télévision, a rappelé que, depuis cette interdiction, les Etats-Unis ne savent plus quoi faire de leurs déchets plastique. En 2020, ils ne seraient plus recyclés qu’à hauteur de 2,6% contre 9% quand ils étaient exportés en Chine. Le reportage révèle que, parce que cela coûte trop cher, des centaines de villes ont arrêté leur programme de recyclage. Alors, les plastiques terminent leur vie enfouis dans le sol où ils se décomposent lentement en empoisonnant les nappes d’eau souterraines. Pour remédier à ce fiasco, les géants des industries pétrochimiques se tournent vers d’autres pays, le Kenya notamment, pour se débarrasser à moindre frais d’une partie du plastique. « *Une catastrophe potentielle pour un pays n’arrivant déjà pas à gérer ses propres déchets*. »

**Beaucoup de plastiques finissent dans les océans**

Une grande partie de ces déchets sauvages jetés au bord des fleuves ou le long des littoraux, finit dans les océans. Le Ministère de l’Environnement rapporte que, selon les estimations, entre 5 à 13 millions de tonnes de déchets plastiques entrent dans les océans par an : c’est en moyenne 15 tonnes par minute ! Le National Geographic révèle quant à lui que 5 000 milliards de morceaux de plastique flottent déjà dans les océans.

À travers le monde, 73 % des déchets sur les plages sont du plastique. Des comptages effectués pour le compte de la Commission européenne le long des côtes révèlent que les plastics retrouvés sont pour l’essentiel à usage unique bouteilles, mégots, coton-tige, paquets de chips, objets sanitaires, sacs, bacs en polystyrène etc.

Mais tout ne reste pas sur les littoraux. Plusieurs dizaine de millions de tonnes de plastique sont entraînés par les courants marins, dérivent durant plusieurs années avant terminer leur course et se concentrer dans de vastes tourbillons appelés gyres océaniques. Le gyre du pacifique nord est vaste comme 6 fois la France. Celui de l’Atlantique nord est plus modeste, mais il couvre tout de même une superficie de 1,5 millions de km², 3 fois la France.

**Du macro plastic au micro plastique**

Les objets plastiques abandonnés dans la nature sont de différente taille. Les macro déchets sont ceux que l’on voit dans des décharges sauvages, au bord des routes, en forêt ou sur les cours d’eau et les plages. Les micros plastiques sont dits primaires quand ils sont jetés dans l’environnement avec une taille inférieure à 5 mm. Ils proviennent des lavages de vêtements synthétiques, des particules contenues dans des produits cosmétiques ou de l’usure des pneus par exemple. Les micros plastiques sont qualifiés de secondaires quand ils sont issus des macros plastiques qui, lorsqu’ils entrent dans les océans, se fragmentent au fil du temps en morceaux de plus en plus petits. Ce processus est favorisé par l’action du rayonnement solaire, de certaines bactéries. Ma prochaine chronique sera consacrée aux effets toxiques des plastiques sur la santé.

Je vous remercie de votre attention